

Le nouveau  
Conseil Municipal



L'école en mode  
confinement

# L'actu de Beine-Nauroy



BULLETIN MUNICIPAL  
Juillet 2020

#39



Crédit : Bryan Lacroix



## ÉDITO ..... 3

## MA COMMUNE..... 4

- Conseil municipal
- Employés communaux
- Compte rendu du conseil municipal
- Vie locale
- Solidarité confinement
- Services de proximité

## COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS..... 11

- Premier conseil communautaire
- Livret périscolaire pour la rentrée 2020
- Transports scolaires

## ENVIRONNEMENT ..... 12

- Fleurissement
- Rappel

## ENFANCE ..... 13

- Vie scolaire
- Micro Crèche
- Les Marmousets

## ASSOC' ..... 16

- Beine Culture et Sports • BCS
- Centre d'Animation de Beine Nauroy • CAB
- La Champenoise
- Les Amis de Nauroy

## PORTRAIT ..... 20

## INFOS PRATIQUES ..... 21

## AGENDA..... 21 & 22

## BEINE-NAUROY EN IMAGES ..... 23

L'actu de Beine-Nauroy est édité par la commune de Beine-Nauroy • Directeur de publication : Romain Bonhomme, maire de Beine-Nauroy • Conception et réalisation : Mairie de Beine-Nauroy, Lola Hattat, Claire Pierrot, Maud Sauvageot, Valérie Alfred, Jenny Mongrolle • Edition et diffusion : Mairie de Beine-Nauroy • Tél : 03 26 03 27 63 • Fax : 03 26 46 19 42 • Courriel : beinenauroy.mairie@wanadoo.fr • Site Internet : www.mairie-beine-nauroy.fr • Impression : Imprimeurs Alliance Partenaires Graphiques • Graphisme : comedia-studio •



**Romain BONHOMME**  
Maire de Beine-Nauroy

Mesdames, Messieurs, Chers habitants,

Je tiens en premier lieu à vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée pour administrer notre commune durant les 6 prochaines années. Une page de notre village est tournée, une nouvelle s'ouvre devant nous. J'en profite pour saluer le travail de Catherine Renard et de son conseil avec considération et respect.

Le mandat démocratique obtenu le 15 mars dernier nous encourageait à nous mettre au travail dès le lendemain des élections. Cela n'a pas été possible en raison de la crise sanitaire COVID 19. C'est donc avec plus de 2 mois de retard que le nouveau Conseil Municipal a été installé le 26 mai dernier. Une deuxième réunion du conseil municipal s'est tenue dès le 8 juin afin de permettre au nouvel exécutif d'être opérationnel et d'administrer les dossiers en instance. Une charte de fonctionnement de la municipalité, s'appliquant à tous les élus et aux agents communaux, a été adoptée faisant une place plus importante à la proximité, au dialogue et à la modernisation de nos instances.

Vous allez découvrir une équipe nouvelle, qui a hâte de mettre ses compétences, son énergie et son sens du collectif au service de notre commune. Au fil des pages de ce bulletin d'informations « nouvelle formule », vous pourrez faire connaissance avec eux, découvrir le nouveau fonctionnement de la municipalité ainsi que les premières réponses concrètes à nos engagements.

Conscients des responsabilités qui nous incombent, nous nous efforcerons de mettre en œuvre avec engagement et énergie, le projet de territoire rural et dynamique pour lequel nous avons été élus.

Si une certaine légitimité a été acquise aux dernières élections, elle ne nous empêchera pas d'aborder avec humilité les défis : économiques, sociaux, écologiques, institutionnels... qui s'imposent à nous tous, peut être de manière plus explicite aujourd'hui qu'hier. Cette crise sanitaire est apparue comme un révélateur de ces grands enjeux. Dans ce monde de l'incertain, il nous appartient collectivement et à notre modeste échelle communale, d'agir pour construire des réponses quotidiennes adaptées.

L'élan de solidarité qui s'est enclenché dans notre commune pendant cette dure épreuve de confinement en est un parfait exemple. Et, je tiens ici, à saluer l'ensemble des actions des habitants menées dans les différents quartiers du village pour s'entraider et faire face aux problématiques posées par cet épisode pandémique inattendu. Il doit nous servir de modèle à la construction des actions à entreprendre demain.

Le contexte nous montre qu'il est important de disposer d'une information institutionnelle régulière. Je vous invite donc à consulter nos différents supports de communication et à prendre contact avec vos élus autant que de besoin. Chacun est investi d'un ou plusieurs domaines d'action et sera disponible pour répondre à vos demandes. Il vous est également possible de disposer, si vous le désirez, des actualités municipales directement sur votre boîte aux lettres électronique. Il vous suffit d'en faire la demande à : [beinenauroy.mairie@wanadoo.fr](mailto:beinenauroy.mairie@wanadoo.fr)

Dans l'attente de pouvoir vous retrouver très prochainement à l'occasion d'une manifestation enfin publique, je reste à votre écoute et vous souhaite une excellente lecture.

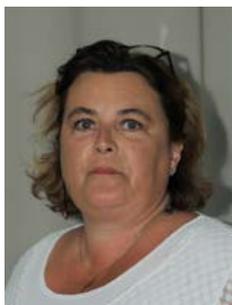
A très bientôt



**Romain Bonhomme**  
**Maire**  
en charge de l'aménagement du territoire,  
de l'environnement et de l'agriculture



**Aurélien Michaux**  
**1<sup>er</sup> adjoint**  
en charge de la proximité  
et de la sécurité



**Catherine de Premonville**  
**2<sup>ème</sup> adjointe**  
en charge de la solidarité



**Antonio Antunes**  
**3<sup>ème</sup> adjoint**  
en charge des travaux, de l'immobilier  
et des équipements publics



**Maud Sauvageot**  
**4<sup>ème</sup> adjointe**  
en charge de l'économie  
et des finances



**Jennifer Murias-Lambert**  
Conseillère municipale



**Jean-Paul Hattat**  
Conseiller municipal



**Nathalie Gaveau**  
Conseillère municipale



**Fabrice Gallois**  
Conseiller municipal



**Marie-Dominique Beaudoin**  
Conseillère municipale



**Laurent Lux**  
Conseiller municipal



**Lola Hattat**  
Conseillère municipale



**Claire Pierrot**  
Conseillère municipale



**Benjamin Verzeaux**  
Conseiller municipal



**Christine Migeon**  
Conseillère municipale

## Une équipe au service de la commune et de ses habitants, heureuse de travailler dans ce village dynamique et sympathique.



**Isabelle Turbiak**, secrétaire générale depuis 10 ans à Beine-Nauroy, encadre l'ensemble des employés communaux. Elle s'occupe principalement des affaires générales, de la gestion des ressources humaines, des finances locales, des élections, des conseils municipaux, des archives...

Elle travaille également en polyvalence avec Valérie Alfred dans la gestion des nombreuses procédures administratives.

**Valérie Alfred**, assistante de direction depuis 15 ans, s'occupe notamment de l'accueil du public, de l'état civil, de l'urbanisme, du cimetière, du recensement de la population, des associations et de la gestion du quotidien. Elle est également la régisseuse des salles communales et des fêtes, cérémonies et voyages.

**Jenny Mongrolle**, bibliothécaire de notre commune depuis 12 ans. Elle vous accueille à la bibliothèque du mardi au vendredi.

Tout au long de l'année, Jenny organise des ateliers créatifs pour les enfants, des expositions, des concerts et des événements au sein de la bibliothèque. Elle accueille également les classes des écoles de Beine-Nauroy et Nogent l'Abbesse.

Tous les mois, elle organise les BB Lecteurs pour les familles, la crèche et les assistantes maternelles accompagnées de leurs enfants. Jenny accompagne les élus sur la partie « Communication » de la commune et sur l'histoire et le patrimoine.



**Christian Lelarge**, agent de maîtrise principal, est le responsable du service technique. En poste depuis 10 ans sur la commune, électricien de formation, il réalise surtout des travaux dans les bâtiments.

Il est assisté par **Anthony Beudoïn** qui a rejoint la commune de Beine-Nauroy il y a 1 an, ancien militaire, spécialiste des espaces verts.

**Valérie Connoir**, adjoint technique, est en charge de l'entretien de tous les bâtiments communaux et communautaires (salle Diakow, école élémentaire, salle polyvalente, atelier communal, mairie...)



## Compte rendu de la séance Conseil municipal du 08 juin 2020

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 08 juin 2020 à 18 heures, à la salle polyvalente, rue de Prunay, sous la présidence de M. Bonhomme Romain, Maire.

Etaient présents : M. Bonhomme Romain, M. Michaux Aurélien, Mme De Prémonville Catherine, M. Antunes Antonio, Mme Sauvageot Maud, Mme Beaudoin Marie-Dominique, M. Hattat Jean-Paul, M. Lux Laurent, M. Gallois Fabrice, Mme Murias-Lambert Jennifer, Mme Hattat Lola, Mme Migeon Christine, M. Verzeaux Benjamin et Mme Pierrot Claire

Absente ayant donné procuration : Mme Gaveau Nathalie à Mme Beaudoin Marie-Dominique

Secrétaire de séance : M. Bonhomme Romain

### **1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 26 mai 2020

### **2 - INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Vu le courrier en date du 04 juin 2020 de Monsieur Romain Bonhomme, maire de la commune sollicitant la réduction de son indemnité de fonction,

Le conseil municipal à l'unanimité, prend acte de sa demande de percevoir une indemnité fixée à 32.7 % du montant de référence, soit : 1 271.83 € représentant une diminution de 20 %.

Décide, à l'unanimité, de fixer à compter du 26 mai 2020, les indemnités de fonction des adjoints comme suit :

- 1<sup>er</sup> adjoint, M. MICHAUX Aurélien : 12.6 % soit : 490.06 €
  - 2<sup>ème</sup> adjoint, Mme De PREMONVILLE Catherine : 12.6 % soit : 490.06 €
  - 3<sup>ème</sup> adjoint, M. ANTUNES Antonio : 12.6 % soit : 490.06 €
  - 4<sup>ème</sup> adjoint, Mme SAUVAGEOT Maud : 12.6 % soit : 490.06 €
- représentant une diminution de 17 % de l'indemnité d'adjoint.

### **3 - FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

Malgré le caractère non obligatoire dans les communes de moins de 3 500 habitants, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir un CCAS et de fixer le nombre des membres de son conseil d'administration présidé de droit par le maire de la collectivité à 8 dont 4 membres élus par le conseil municipal et 4 membres nommés par le maire sur proposition des associations participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social.

### **4 - ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Le conseil municipal a procédé à l'élection des 4 délégués titulaires représentant la collectivité.

Ont été proclamés élus : Mme Catherine De Prémonville, Mme Marie-Dominique Beaudoin, Mme Claire Pierrot et M. Laurent Lux

### **5 - ELECTION DU CORRESPONDANT DEFENSE**

Le conseil municipal procède à l'élection du correspondant « Défense »

M. Aurélien Michaux obtient 15 voix. Il est proclamé élu correspondant « Défense » en sa qualité d'adjoint également en charge de la sécurité.

### **6 - CREATION DE COMMISSIONS MUNICIPALES**

Considérant la nécessité de former des commissions de travail pluridisciplinaires chargées d'étudier et de préparer les dossiers soumis au vote du conseil municipal.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer les commissions municipales dont les objets et les membres sont les suivants : (voir tableau page suivante)

### **7 - DELEGATION AU MAIRE DE CERTAINES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Considérant la nécessité pour des raisons de réactivité et d'efficacité de la gestion communale de confier au maire des attributions relevant de l'assemblée communale,

le conseil municipal à l'unanimité décide de déléguer au maire les attributions suivantes :

- 1° prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la résiliation et le règlement des marchés ainsi que toute décision concernant leurs avenants, des marchés de travaux, services, fournitures et des accords-cadres, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite de 40 000 €
- 2° passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférentes.
- 3° prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
- 4° accepter les dons et legs non grevés de conditions ni de charges.
- 5° décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €.
- 6° tenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas suivants
  - Les actes de vandalisme contre tout élément du patrimoine communal,

Intitulé	Membres élus référents	Membres
Budget – Finances - Commande Publique –Mairie Conseils 3.0 – Economie locale	Mme Maud Sauvageot Mme Jennifer Murias-Lambert	Tous membres du conseil municipal
Travaux (bâtiments, voiries ; réseaux, équipements publics...)	M. Antonio Antunes M. Jean-Paul Hattat	M. Romain Bonhomme M. Benjamin Verzeaux
Proximité et sécurité (équipes techniques municipales, vie associative, pompiers, gestion des salles...)	M. Aurélien Michaux M. Laurent Lux	Mme Nathalie Gaveau
Solidarité et vie locale (services à la population, évènementiel, fleurissement, marché, CCAS, séniors, jeunesse, école...)	Mme Catherine De Prémonville Mme Marie-Dominique Beaudoin Mme Maud Sauvageot Mme Nathalie Gaveau Mme Claire Pierrot	Mme Maud Sauvageot Mme Nathalie Gaveau Mme Claire Pierrot
Urbanisme – Environnement - Agriculture	M. Romain Bonhomme M. Jean-Paul Hattat	M. Fabrice Gallois M. Benjamin Verzeaux
Communication	Mme Lola Hattat Mme Claire Pierrot	M. Romain Bonhomme Mme Maud Sauvageot Mme Christine Migeon

- Les actes allant à l'encontre des lois et règlements et portant préjudice à la commune tels que dépôts sauvages d'ordures, graffitis, etc...

- Les actes de violence à l'encontre d'un membre du personnel municipal dans l'exercice de ses fonctions,

- Les actes de quelque nature qu'ils soient portant préjudice à la commune ou à l'un de ses représentants ou à des membres de son personnel,

- Les recours portés devant une juridiction administrative contre un acte du maire ou du conseil municipal,

- Les dépôts de plainte avec constitution de partie civile.

et de transiger avec les tiers dans la limite de 1000 €. Le maire est autorisé à choisir un avocat.

7° régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 10 000 €

8° procéder au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux

## 8 – DECISION SUR LA RECONSTRUCTION DE L'ATELIER COMMUNAL/CPI

L'appel d'offres pour les travaux de reconstruction du CPI et des ateliers municipaux a été lancé le 18 avril dernier. Le dossier d'appel d'offres a fait l'objet d'une analyse détaillée par la commission travaux. Elle fait apparaître des fonctionnalités à revoir au niveau du bâtiment tant au niveau de sa conception que du parti d'aménagement retenu.

Considérant l'importance de l'investissement, particulièrement le reste à charge pour la commune de plus de 450 000 € à l'issue de l'appel d'offres, sans compter les aléas de chantier ou les sujétions particulières, qui pourraient faire grimper encore l'addition financière,

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de classer sans suite l'appel d'offre sans indemnités de dédit aux candidats, de donner mandat à la commission travaux pour réévaluer les conditions du contrat de conception initial avec le Moe, de relancer une phase d'avant-projet sur la base d'un programme à redéfinir dans sa totalité selon les principes suivants : maîtrise des coûts et des délais, fonctionnalités bâtimementales optimisées, limitation de l'empreinte carbone ...

## 9 – EXONERATION DU PAIEMENT DES LOYERS DU CABINET MEDICAL ET DE LA MICRO-CRECHE

Suite à la demande des locataires, Monsieur le Maire propose le dégrèvement des loyers municipaux pour les mois d'avril et mai 2020 en référence à la force majeure et aux textes réglementaires de soutien aux activités professionnelles durant la période de COVID 19. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'exonérer :

- la micro-crèche des loyers des mois d'avril (400 €) et mai 2020 (400 €) soit 800 €

- le cabinet médical des loyers des mois d'avril (915.45 €) et mai 2020 (915.45 €) soit 1830.90 €

## 10 – PROPOSITION DE REFORME DE LA REGIE DE MARCHE – DROITS DE PLACE

Considérant que la taxe sur les emplacements coûte aussi chère à recouvrir que le produit qu'elle ne rapporte à la collectivité, le conseil municipal, à l'unanimité, décide la suppression de la régie de recettes des droits de place du marché. Il donne objectif à la commission solidarité de poursuivre le développement et l'installation de nouveaux commerçants ambulants sur notre territoire.

## 11 – MESURES MUNICIPALES SUR LA COVID 19

Point sur l'école : les élèves à partir de la grande section ont repris l'école pour 2 jours de cours par semaine, service

périscolaire et centre aéré sont désormais en fonctionnement.

Le petit parc ouvert depuis vendredi 5 juin 2020.

Bibliothèque en service restreint, commande de livres par mail, téléphone ou sur le site de réseau culture et vous, retrait des documents sur rendez-vous.

City park et terrain de football fermés, les sports collectifs ou de contact ne sont pas autorisés. Le Conseil Sanitaire du 22 juin apportera de nouvelles réponses sur les conditions de réouverture.

Un point sera fait avec les associations pour une remise à disposition des salles communales au profit des activités sportives et culturelles désormais autorisées.

Livraison des masques pour la population d'ici la fin de semaine.

## 12 – DIVERS

Devant l'église l'accès sera sécurisé pour bloquer l'accès aux voitures et éviter les dégradations récurrentes sur les équipements publics.

Concernant le projet de lotissement entre l'école et le gymnase et suite à la demande du Maire, le PDG de Plurial Novilia viendra présenter aux élus le projet de construction des 22 logements sociaux lors d'une prochaine municipalité. Contact sera pris avec les administrés ayant fait une demande de pré-réservation afin de vérifier leur éligibilité aux conditions de ressources à ne pas dépasser pour ces logements qui sont conventionnés en PLAI et PLUS. Sur ce projet le reste à charge pour la commune est de 475 000€ selon un calendrier de versement au promoteur jusqu'en 2024.

Projet de lotissement avenue des Monts de Champagne porté par la société Minvest, visant création de 16 lots de terrains à bâtir, les travaux de viabilisation seront terminés cet été. Les premiers permis de construire ont déjà été déposés. Il reste 10 lots à la vente. La commission travaux se charge d'examiner les conditions de construction des équipements de viabilisation du lotissement en vue de la future rétrocession.

Mme Pierrot demande si les bennes à verre mises à disposition en libre-service pendant la période de confinement peuvent être réinstallées en dehors de la déchetterie. Une demande auprès du Grand Reims sera faite pour tester la faisabilité d'une réimplantation sur un autre endroit de la commune. Elle signale que le boulodrome, du fait de l'épaisseur du sable n'est plus praticable.

Est évoqué par Mme Quartier le dispositif « chantier jeunes » qui permet de rassembler de jeunes bénévoles, souvent des adolescents, ayant pour but la restauration du patrimoine, l'entretien d'espaces publics moyennant un encadrement technique par une structure associative. Ce dispositif sera mis à l'étude.

Mme Pierrot signale que la rue des Ecoles est régulièrement prise en sens interdit. M. le Maire indique que le sujet de la sécurisation des circulations routières est un dossier prioritaire qui sera étudié sur l'ensemble du village. Par ailleurs le secteur Rue des Ecoles, des Moulins et des Cossons fera l'objet des prochains travaux de requalification de voiries et de l'assainissement.

Mme Beaudoin rappelle l'organisation de la journée de Fleurissement du village le 13 juin.

## - Etat civil -

### Bienvenue à...

- Marin Moussy né le 4 janvier 2020
- Maël Kilinc né le 14 janvier 2020
- Loucas Faucher né le 12 mars 2020
- Aria Da Silva Ferreira née le 19 juin 2020

### Il nous a quittés...

- Michel Mériot décédé le 26 mars 2020

## BB en fête

Comme tous les ans, la commune met les bébés à l'honneur. Cette année, BB en fête aura lieu **samedi 26 septembre**.

Si votre enfant est né après août 2019, et que vous n'avez pas reçu d'invitation personnelle d'ici le 5 septembre 2020, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

## Enquête sur la fiabilité du réseau 4G Orange

**Objectif : Identifier le niveau de satisfaction des habitants vis à vis de leur connexion mobile 4G Orange.**

Suite à la demande de plusieurs commerçants et administrés de la commune qui subissent quelques désagréments avec qualité de connexion mobile 4G Orange, nous vous donnons la possibilité de vous exprimer sur ce service.

Cette enquête vise à mieux connaître vos difficultés par rapport à l'utilisation du réseau mobile 4G Orange.

Elle nous permettra de recenser l'ensemble de vos doléances quant à la qualité du service de téléphonie mobile Orange et de solliciter leur service technique afin d'obtenir des propositions d'améliorations.

La qualité des services rendus constitue pour la municipalité une volonté forte. C'est pourquoi nous avons besoin de votre concours pour contribuer à cette réussite. Pour cela, nous vous demandons de bien vouloir consacrer quelques minutes de votre temps pour nous faire remonter les problèmes rencontrés : perte de connexion données mobile, intensité ou régularité du signal, qualité des appels téléphoniques...

Vous pouvez, nous adresser toutes vos remarques par retour de mail à l'adresse suivante et cela jusque fin août. Dans votre courriel merci d'indiquer certes vos remarques mais aussi votre localisation dans la commune ainsi que vos coordonnées.

**Courriel : beinenauroy.mairie@wanadoo.fr**

## Actualisation du plan cadastral

Pour information Madame Nathalie Couvreur, géomètre, va mettre à jour le plan cadastral du 22 juin au 31 juillet 2020. A cette occasion, Madame Couvreur pourra passer chez les différents propriétaires pour constater les constructions nouvelles.

## Plan canicule 2020

Si le plan canicule devait être de nouveau activé pendant l'été 2020, il appartient à la mairie d'instituer un registre nominatif des personnes âgées de plus de 65 ans, résidant à leur domicile, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile, les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité au travailleur handicapé) qui en font la demande.

La finalité exclusive de ce plan canicule est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès de ces personnes en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

### Comment s'inscrire sur le registre nominatif :

Sur déclaration de la personne, ou de son représentant légal, soit par écrit, soit à l'aide du formulaire mis à disposition. Tout déclarant a un droit d'accès à son dossier et de rectification des informations.

Outre le volet administratif de ce plan canicule, la solidarité devra jouer à plein pour accompagner au mieux nos seniors en activant les réseaux de proximité et de voisinage déjà mis en place précédemment. La commission Solidarité animée par Mme de Prémonville sera à votre disposition pour organiser et relayer le dispositif au plus près des besoins dès le déclenchement du plan.

## Panneau Pocket

Une nouvelle application est disponible pour accéder aux informations communales. N'hésitez pas à la télécharger et diffuser l'information auprès de vous.

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT  
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET  
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

**EN 4 CLICS**

- 1 Ouvrez votre application "Play Store" ou "AppStore" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2 Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- 4 Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"  
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

**BONNE UTILISATION !**

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette page"

GET IT ON Google Play  
Download on the App Store

## Le confinement vécu par différentes personnes de la commune.



### Blouses

Afin de pallier à une éventuelle rupture de surblouse, une équipe du CHU de Reims a mis en place une opération baptisée « Confection de surblouses ».

De là, un élan de solidarité a vu le jour dans notre commune.

De nombreux et nombreuses bénévoles se sont mis au travail et ont créé des blouses et des masques de toutes les couleurs grâce notamment à vos dons de draps, de tissus, d'élastiques, ...

Nos remerciements vont à l'ensemble des couturières et couturiers solidaires.

### Cabinet médical

Cette période fut compliquée pour tout le monde.

Toutes les mesures de protection ont été mises en œuvre pour le bien-être de nos patients, notamment les plus fragiles.

Tout cela n'aurait pas été possible sans le soutien matériel et moral des habitants.

Nous tenions à remercier toutes les personnes qui spontanément nous ont apporté du matériel (tabliers, sur chaussures, draps...) et nos couturières pour la confection de surblouses en tissu.

En attendant que cette épidémie soit derrière nous, prenez soin de vous.

Toute l'équipe médicale et paramédicale.



### Boulangerie

La boulangerie CYLNY rue de Sillery a ouvert ses portes 7j/7 pendant tout le confinement.



## Marché et commerces ambulants

### The Mother Road

Tous les lundis à partir de 18h30

Place de la mairie de Beine-Nauroy

Ce food truck vous propose une variété de burgers et de poutines

### Marché

Tous les vendredis de 16h00 à 19h00

Volailler, charcutier, maraîcher, fromagère et apiculteur\*  
dernier vendredi

Et désormais, la Volaille Dorée

### Pizza Calcio

Tous les samedis à partir de 18h30

Place de la mairie de Beine-Nauroy

Sébastien vous propose sa carte de pizzas

### B'L nature

1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi matin de chaque mois

et 4<sup>ème</sup> samedi après-midi de chaque mois

Salon de beauté nomade (coiffure et esthétique bio)

### Food truck Cocorizzo

Cessation d'activité

## Entreprises locales

Vous pouvez retrouver une liste des entreprises de Beine-Nauroy sur le site de la commune [www.mairie-beine-nauroy.fr](http://www.mairie-beine-nauroy.fr) (Infos pratiques & services > Commerces et artisans)

Cette liste est non exhaustive, n'hésitez pas à nous signaler les évolutions au sein de notre parc d'entreprises ou d'artisans dont vous auriez connaissance.

# Grand Reims Communauté Urbaine



## Premier conseil communautaire

Le conseil communautaire d'installation aura lieu le Vendredi 10 juillet 2020 à la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims.

## Rentrée 2020

### Livret périscolaire

Le livret périscolaire pour la rentrée 2020 est téléchargeable sur le site de la mairie de Beine-Nauroy et disponible également en version papier directement en mairie.

Le retour du livret est souhaité sous format dématérialisé à l'adresse mail suivante : [perisco.ptbb@grandreims.fr](mailto:perisco.ptbb@grandreims.fr) ou sous format papier auprès du service périscolaire du pôle en mairie de Witry-lès-Reims, avant le 10 juillet prochain.

### Transports scolaires

Inscriptions jusqu'au 15 juillet 2020 sur le site [www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr)



## L'embellissement du village vecteur du vivre ensemble.



Un groupe d'une vingtaine de bénévoles s'est réuni samedi 13 juin pour donner différentes couleurs au bourg.

Des fleurs de toutes sortes ont été plantées dans les massifs. Ces journées citoyennes favorisent la rencontre, le partage de compétences et l'implication de la population dans la vie communale.

L'objectif est de rendre notre village toujours plus agréable et accueillant en embellissant notre environnement quotidien. Merci aux employés municipaux, Christian et Anthony pour leur savoir-faire mis au service de la population du village ainsi qu'à toutes les personnes présentes.



Avez-vous déjà jeté un œil au massif des plantes aromatiques "chemin des remparts" ? N'hésitez pas à vous servir en respectant ce bel espace.

### Rappel

Les produits phytopharmaceutiques « de synthèse chimique » sont interdits pour les utilisateurs non professionnels.

### Plantations (haies, arbres, arbustes...)

Vous pouvez faire pousser des arbres et des plantations librement dans votre terrain. Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin. L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété ainsi que la cueillette des fruits de vos plantations répondent également à une réglementation précise. Il importe d'entretenir et de maintenir vos haies dans vos emprises privées afin notamment de ne pas entraver les circulations sur les parcelles voisines. A ce titre, la dernière loi Engagement et Proximité a renforcé les pouvoirs de police du Maire en cas de non respect de ces dispositions ou d'encombrements sur les emprises publiques.

Globalement, les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur de votre plantation.

Si la hauteur de votre plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance à respecter est égale à 0,5 mètre.

Si la hauteur de votre plantation est supérieure à 2 mètres, la distance à respecter est égale à 2 mètres.



## Annnonce gouvernementale sur la fermeture des écoles

Le 12 mars 2020, le gouvernement annonce la fermeture de toutes les écoles suite à la pandémie du covid 19. C'est ainsi qu'à partir du 16 mars, une situation inédite s'est produite : l'enseignement devrait être exercé en distanciel par les enseignants avec un suivi des parents.

Du jamais vu pour nos générations !

## L'école à la maison en mode confinement

Après une petite semaine de mise en route, Monsieur Gaudry, Madame Royer, Madame Srajek, Madame Martin, Madame Grasset et Monsieur Leblond ont su réagir et s'adapter à ce nouveau mode d'enseignement « l'école en confinement ».

Même si l'école était fermée physiquement, les enseignants de l'école de Beine ont tout mis en œuvre pour que les familles puissent faire travailler leurs enfants et assurer la continuité pédagogique. L'objectif premier était de garder le lien avec toutes les familles.

### • Les maternelles de petite et moyenne sections

Pour les maternelles, petite et moyenne sections, c'est Aurélie Martin qui assurera le suivi des enfants à distance. Grâce à l'application Classroom, les enfants et les parents ont pu garder le lien avec la maîtresse. Tous les dimanches en fin de journée, maîtresse Aurélie déposait sur Classroom les fichiers de travail pour le lundi et mardi suivants, et le mercredi fin de journée le travail pour le jeudi et vendredi suivants.

Les parents ont pu également retrouver toutes les idées d'activités sur un « padlet » (« mur » virtuel collaboratif).

La semaine était rythmée par des petits rituels (jours de la semaine, écriture de la date, comptines numériques, ...), des jeux de manipulation, de la phonologie, du graphisme, des mathématiques et de l'art visuel. Chaque semaine, un petit défi attendait les enfants comme par exemple : faire la tour la plus haute, créer un bonhomme avec les objets dont l'enfant dispose, reproduire la couverture de son livre préféré, se déguiser, ... Les parents devaient ensuite prendre en photo l'enfant avec le résultat de son défi pour qu'ensuite la maîtresse puisse poster toutes les photos sur Classroom. Ainsi, les familles pouvaient découvrir le résultat des défis chez les petits copains. Un beau moment de partage même à distance ! Les enfants ont également pu participer à trois visioconférences avec leur maîtresse.

### • Les maternelles de grande section et les CP

Cindy Srajek a assuré le suivi à distance de sa classe de grande section / CP en utilisant un padlet et en communiquant quotidiennement le travail aux familles par mail. Les enfants ont aussi pu réaliser des défis tout comme les petites et moyennes sections. Un lien continu entre les familles et la maîtresse.

### • Les CE1 et CE2

Pour les élèves de CE1, le distanciel était assuré par leurs institutrices habituelles, Mme Grasset (pour les lundis et mardis) et Mme Royer (pour les jeudis et vendredis). Un mail était transmis quotidiennement aux familles la veille pour le travail à faire le lendemain.

L'application « Classroom » a également été utilisée pour les échanges. Les enfants pouvaient répondre au mail pour transmettre leurs réponses aux différents exercices. Lien permanent entre les familles et les 2 enseignantes.

## • Les CM1 et CM2

Pour les élèves de la classe de CM1 et CM2, ce sont leurs professeurs Monsieur Gaudry (pour les mardis, jeudis et vendredis) et Monsieur Leblond (pour les lundis) qui leur ont fourni le travail. Un mail était envoyé en fin d'après-midi pour transmettre le travail du lendemain et fournir la correction du travail du jour même. Les élèves devaient transmettre certaines réponses par mail à leur enseignant qui leur répondait en retour.

Les CM ont également pu se retrouver en visio avec l'ensemble de leur classe et Monsieur Gaudry pour échanger et se voir.

Pendant leur confinement, certains CM ont écrit des chansons et se sont filmés, d'autres ont écrit des poésies, certains élèves ont également créé une bande dessinée... de beaux moments de partage.

**Malgré la distance, le lien entre les enseignants et les familles n'a jamais été rompu, cela est vraiment une bonne chose.**

## Déconfinement Réouverture de l'école de Beine-Nauroy selon un protocole sanitaire assez lourd

Le 14 mai 2020, l'école de Beine-Nauroy a réouvert ses portes pour une partie des élèves des classes de GS / CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2 (sur volontariat des familles). Les petits ne reprendront pas tout de suite. Une reprise si particulière pour tous...

- Port du masque obligatoire pour le corps enseignant et encadrant
- Entrée/sortie balisée par des barrières et des croix devant et derrière le portail de l'entrée de l'école pour le respect des distances de sécurité
- Lavages de mains de manière très régulière

Quatre groupes de 8 à 9 enfants sont constitués : deux groupes viennent les lundis et mardis (accueillis par Mme Srajek, Mme Grasset et Mme Jaussoin) et deux groupes les jeudis et vendredis (accueillis par Mme Srajek, Mme Royer et Mme Jaussoin). Pour les enfants mangeant à la cantine le midi, des repas froids leur sont servis.

A partir du 08 juin, petit changement pour les élèves de CM qui seront à nouveau réunis dans un même groupe classe et qui retrouveront leur enseignant M. Leblond tous les lundis et jeudis.

Les enfants sont heureux de se retrouver dans leur école et de revoir leurs copains / copines même si les conditions sont différentes. Le distanciel reste assuré par les enseignants pour l'ensemble des élèves.

Le service du périscolaire pour le matin et le soir ne reprendra qu'à partir du 08 juin.



## 22 juin Réouverture totale de l'école selon un protocole sanitaire allégé

Depuis le 22 juin, l'ensemble des élèves de l'école de Beine-Nauroy a pu retrouver leur école.

Tous les élèves sont maintenant accueillis de la petite section au CM2. Tous les enseignants sont maintenant présents pour assurer le présentiel.

Les enfants sont vraiment heureux de se retrouver et de partager ces deux dernières semaines d'école avec leurs copains, leurs enseignants, leur ATSEM et tout le personnel périscolaire.



## Micro crèche

Le quotidien de la micro-crèche a repris depuis sa réouverture le 11 mai.

Tout se passe au mieux pour les enfants avec la mise en place des protocoles sanitaires.

## Les Marmousets à l'arrêt... temporairement !

La situation sanitaire liée à la pandémie de COVID 19 a contraint Les Marmousets à interrompre l'accueil des enfants les Mercredis et sur la période des vacances de Printemps.

C'est avec beaucoup de plaisir que les animateurs ont accueilli à nouveau les enfants à partir du mercredi 27 mai 2020 autour de la thématique « Minuscules ».

Toute l'équipe a mis en œuvre, à travers un protocole sanitaire strict, toutes les conditions nécessaires pour garantir la sécurité des enfants. Les animations ont également été adaptées afin de respecter les règles de distanciation sociale et d'hygiène.

**ASSOCIATION LES MARMOUMETS MINUSCULES**  
DU 27 MAI AU 01 JUILLET 2020  
Rentrez dans l'univers mystérieux du Monde des Minuscules...

27 MAI Minuscules... Activités d'expressions	17 JUIN Butterfly Jeux de cour
03 JUIN Fairy Garden Bricolage	24 JUIN Rallye Minuscules Jeu de piste
10 JUIN Land art Activités nature	01 JUIL À vos jumelles ! Grand jeu

**ACCUEIL DE LOISIRS**  
Pour les enfants âgés de 3 à 11 ans  
CHAQUE MERCREDI  
Dans les locaux de l'école de Beine-Nauroy  
PIQUE-NIQUE SUR PLACE  
Entre 12h00 et 14h00

Association Les Marmousets  
4 place de la Mairie - 51490 Beine-Nauroy  
marmousets21490@hotmail.com

## L'été 2020 chez Les Marmousets !

Sous réserve des directives nationales et de la situation sanitaire, l'accueil de loisirs des Marmousets ouvrira ses portes du 06 juillet au 07 août 2020 pour les enfants de 3 à 11 ans et du 06 au 24 juillet 2020 pour les ados de 12 à 15 ans.

Nouveauté été 2020 : l'accueil de loisirs sera également ouvert pour les 3-11 ans la dernière semaine d'août (du 24 au 28 août).

Si vous n'avez pas encore réservé votre place, n'hésitez pas à nous contacter.

**ASSOCIATION LES MARMOUMETS**  
ACCUEIL DE LOISIRS BEINE-NAUROY

DU 06 AU 10/07 CRO-MAGNON  
TOURNAI-NIRE BEAUCOURD

DU 13 AU 17/07 LES IRRÉDUCTIBLES GAULOIS

DU 20 AU 24/07 Au-delà des 7 mers

DU 27 AU 31/07 LA CABLE RONDE

DU 03 AU 07/08 LES TEMPS MODERNES

Retrouvez l'ensemble du programme sur le site de la Mairie de Beine-Nauroy

**ÉTÉ 2020 3-11 ANS**

Association Les Marmousets  
4 place de la Mairie - 51490 Beine-Nauroy  
marmousets21490@hotmail.com

## La fête des Marmousets

Venez partager, le temps d'un après-midi un moment convivial et récréatif : La fête des Marmousets !

Nous vous proposons de venir nous rejoindre dès 11h00 pour participer à la rétrospective de l'année écoulée sur l'ensemble des événements de l'association. Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter votre repas (pique-nique) et partager ce moment avec nous !

**LE 10 OCTOBRE 2020**

**Salle polyvalente de Beine-Nauroy 11H00 – 18H00**

- > de 11h00 à 12h00 : rétrospective
- > de 12h00 à 14h00 : pique-nique
- > de 14h00 à 18h00 : fête des Marmousets

**ASSOCIATION LES MARMOUMETS**  
APREM' ADOS BEINE-NAUROY

DU 06 AU 07 au 24 AU 07

SEMAINE « SAC'ADOS » - du 06 au 10/07

SEMAINE « SPORTS & LOISIRS » - du 13 au 17/07

SEMAINE « MON LANTA » - du 20 au 24/07

SEMAINE « KON-FALITA »

Retrouvez l'ensemble du programme sur le site de la Mairie de Beine-Nauroy

**ÉTÉ 2020 12-15 ANS**

Association Les Marmousets  
4 place de la Mairie - 51490 Beine-Nauroy  
marmousets21490@hotmail.com

## Renseignements et contact

Retrouvez l'ensemble des programmes et des informations sur le site de la Mairie de Beine-Nauroy (Associations > Accueil de loisirs Les Marmousets).

Rejoignez-nous sur notre page Facebook : Les Marmousets - Accueil de Loisirs Beine-Nauroy

N'hésitez pas à nous contacter : marmousets51490@hotmail.com

## Les Marmousets recrutent...

L'association recherche des animateurs pour la rentrée de septembre 2020 afin d'assurer l'accueil des Mercredis et des vacances scolaires sur l'année 2020-2021.

**Eric BACHELET**, directeur, se tient à la disposition des candidats pour répondre à leurs questions.



## Assemblée générale

C'est dans un contexte sanitaire particulier que s'est déroulée l'assemblée générale de l'association Beine Culture et Sports le 28 mai dernier. Les membres du bureau, réunis en comité restreint et en visioconférence avec les adhérents, ont échangé sur les actions de l'année passée et sur les projets à venir.

À l'issue de la séance, le président sortant Romain Bonhomme a fait part de son souhait de laisser sa place suite à ses nouvelles responsabilités au sein de notre village. **Le bureau a donc élu : Benoît Sauvageot, Président • Marie-Dominique Beaudoin, Vice-Présidente • Laurent Gaveau, Trésorier • Cyril Pierrot, Vice-Trésorier • Coralie Hautem, Secrétaire.**

L'accent est donné sur le caractère convivial qui règne depuis toujours dans l'association, le nouveau président encourage l'ensemble du bureau et des adhérents à faire perdurer cet état d'esprit qui caractérise Beine-Nauroy.

**Prochain rdv de BCS : le samedi 12 septembre pour l'Astronomic run.**

**N'hésitez pas à nous rejoindre, il y a forcément une activité faite pour vous !**

## Astronomic run 10km



La troisième édition de la course à pied de Beine-Nauroy se déroulera **le samedi 12 septembre**, si la situation sanitaire le permet.

Le parcours a été modifié cette année et une déviation se fera par le haut du village (rue du Château et rue de la Maladrie)

Le jour de la course, il ne sera pas possible de circuler à l'intérieur du tracé de 17h30 à 20h30 environ.

L'organisation d'une telle manifestation ne peut avoir lieu sans la présence de bénévoles.

Nous recherchons encore quelques volontaires pour les rôles de signaleurs, distribution aux ravitaillements, installations...

Nous serions ravis de vous compter parmi nous si vous avez du temps et de l'envie à nous consacrer.

Rejoignez-nous!

Contact : [astronomic.run@gmail.com](mailto:astronomic.run@gmail.com)





## Club de lecture

Le club Lecture s'est réuni en vidéo-conférence pendant le confinement une fois par semaine au lieu de toutes les 6 semaines, ce qui a permis de garder un lien tant nécessaire pour le moral de tous.

Les vacances approchant, nous avons décidé la reprise des activités du club lecture en septembre.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous attendons à la rentrée !

## Club de marche

Après une pause forcée, la marche a repris sur les chapeaux de roues.

N'hésitez pas à nous rejoindre tous les samedis matin à 9h place de la mairie.

Pour plus de renseignements, contactez Régis Le Quay : [lequay.regis@orange.fr](mailto:lequay.regis@orange.fr)



## Club photo

Personne n'a échappé à la règle, le confinement et la protection de chacun ont clôturé prématurément les activités diverses du village. Certaines activités n'obligent pas le mode présentiel, et peuvent continuer grâce aux moyens informatiques actuels. Ce fut le cas pour le club photo qui a continué ses réunions en visioconférences.

La partie théorique était dispensée durant ces réunions laissant à chacun le soin de la mettre en pratique tout seul dans son coin.

La Fédération Photographique de France, à laquelle notre club est affilié, a organisé des concours chaque semaine sur des thèmes imposés tant au niveau national que régional.

Une douzaine de nos membres ont répondu présents et sur les 17 clubs de Champagne-Ardenne, BCS photo était généralement en haut du classement avec 3 premières places dont la finale sur le déconfinement.

L'exposition prévue lors de la brocante n'ayant pu avoir lieu, nous avons souhaité vous présenter nos photos qui sont accrochées sur la clôture du parc des enfants rue des écoles. Nous espérons qu'elle vous divertira.





## Foot vétéran

Samedi 18 janvier, la traditionnelle galette des rois de l'activité foot vétéran a rassemblé environ une quarantaine de personnes, à la salle Diakow.

Un excellent moment pour débiter la nouvelle année.



## Soirée dansante

La soirée dansante du CAB a eu lieu le samedi 1<sup>er</sup> Février à la salle polyvalente.

Les participants ont pu déguster un parmentier de canard et se déhancher sur les airs proposés par G&S Musica.



## Théâtre

Un couple de seniors légèrement déjanté, médisances autour d'un apéritif cocktail (mention particulière à Lydie jouée par Patrick, sublime dans sa très belle robe rouge) et magouilles en tous genres en vue d'occuper le poste suprême, tel fut le programme de la représentation des 7 et 8 mars, de la troupe de théâtre du CAB, à la salle polyvalente.

Un grand merci à tous les bénévoles, ainsi qu'à Luc Elbo pour la réalisation des photos (club photo BCS).

Et pour finir, un grand merci au public toujours présent et dont les généreux applaudissements font très chaud au cœur de la troupe.



> Suite aux annonces gouvernementales du mois de mars, l'ensemble des activités proposées par le CAB ont dû être annulées.

### Durant le confinement :

> Véronique Sinzot, professeure de sophrologie, a continué ses cours de sophrologie en visioconférence, ce qui a été très apprécié par les participantes.

> Bruno Pointillart, professeur de yoga, a adressé par mail des esquisses d'exercices de yoga pouvant être pratiqués à domicile.

> Les activités gym et yoga ont repris la semaine du 15 juin.

**Les inscriptions auront lieu le vendredi 4 septembre 2020 à la salle polyvalente de 18h00 à 20h00.**

## RAPPEL

Le CAB ouvre un cours de pilate à partir de fin septembre, début octobre, si un nombre suffisant de participants est atteint.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le CAB par mail : [cab.beinenauroy@gmail.com](mailto:cab.beinenauroy@gmail.com) ou Patricia Charlier au 06 23 22 72 56.



## Le confinement profite à la musique

Ruben Lopez, excellent trompettiste depuis un peu plus d'un an, a continué les cours qu'il prend avec Pierre Bardiaux en visioconférence assidue

pendant les deux mois de crise sanitaire.

Chaque soir à 20h00, il a joué dans son jardin pour les soignants. Non seulement ses voisins ont apprécié sa compétence et sa belle sonorité musicale, mais il a motivé Camille Sauvageot qui vient maintenant s'initier avec semble-t-il de très bonnes possibilités. Bravo les jeunes.

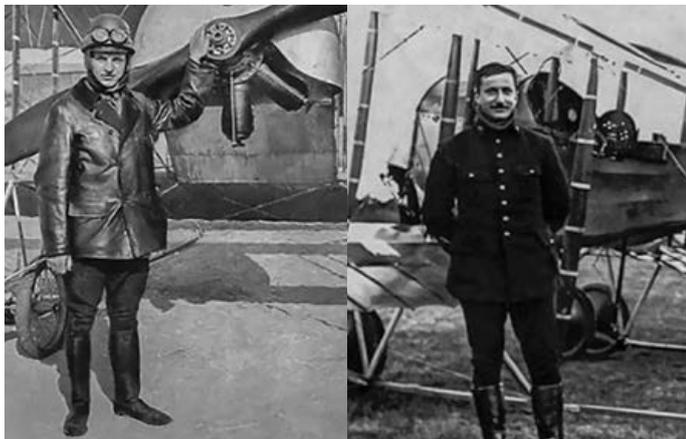


Ruben, Pierre et Camille

## Bel hommage d'un Rafale de la BA 113, mardi 20 avril 2020, au-dessus de Beine-Nauroy confiné, pour les aviateurs Jacques Decazes et François Lefebvre.

Il surgit tel un immense oiseau noir au-dessus des champs de colza en fleurs. Si rapide, silencieux jusqu'au dernier moment au-dessus de nos têtes... Et pourtant nous le guettions ... Merci pour le pilote (nous espérons qu'il nous a vus...) qui fit une si belle courbe pour cet hommage si grandiose.

Le 15 mars 1916, Jacques Decazes pilote et François Lefebvre co-pilote observateur dans leur avion Caudron G4 sont abattus entre Beine et Nauroy par un Fokker allemand. Ils sont enterrés par les Allemands l'un près de l'autre à la lisière du bois.



Ils appartenaient à l'escadrille C28, aujourd'hui escadrille SAL28 des "Rafales" de la BA 113 de St Dizier qui leur rend hommage chaque année depuis le Centenaire de la Grande Guerre.

Un cénotaphe (identique à leurs tombes de 1916) leur rend hommage sur le site du village détruit de Nauroy.

Nous ne les oublions pas ... Merci pour leur courage et leur héroïsme...

Encore merci aux aviateurs de la BA 113 qui font perdurer la tradition et la mémoire en l'honneur de leurs anciens.



Hommage 2019 à Nauroy

## Nauroy déconfiné...

Il faisait très beau ces derniers samedis matins et nous avons bien travaillé chacun dans notre coin, accompagnés par le chant des oiseaux et quelques visiteurs furtifs.

L'herbe a beaucoup poussé mais nous la maîtrisons, le lilas est défleuré (dommage nous n'en avons pas profité), au pied des bornes des familles nous avons trouvé du blé et des fraises (la vie est bien là).



Merci beaucoup à Pierre Lundy qui nous a donné la faux de son père René LUNDY (ancien maire et conseiller général de Beine). Nous en ferons bon usage.



Grâce à l'engin de la famille Verzeaux, nous avons pu étaler les gravillons et les gravats fournis grâce à JFr Guillaume, autour du Poilu, du cénotaphe des aviateurs et continuer le chemin de mémoire.

Il y a encore du travail pour tout arranger !  
Merci à toute l'équipe !

**Quand la météo le permet,  
nous nous retrouvons le samedi matin  
à Nauroy. Bienvenue à tous.**

## Hélène Marchal, prof d'espagnol au Collège Pierre Souverville de Pontfaverger



### **Bonjour Hélène. Peux-tu te présenter en quelques mots ?**

Je suis mariée à Maxime, nous avons 2 filles Ambre (4 ans) et Jeanne (2 ans). Nous habitons sur Beine- Nauroy depuis juin 2018 où nous nous y plaisons vraiment très bien. Je suis professeure au Collège Pierre Souverville de Pontfaverger depuis 2017 où j'enseigne l'espagnol aux élèves de 5ème, 4ème et 3ème.

### **Comment as-tu vécu l'annonce du Président de la République sur la fermeture des écoles ?**

J'ai été assez surprise par cette annonce car c'était assez soudain ; surtout que les professeurs l'ont appris en même temps que la population.

### **Je suppose que pour un professeur le travail à distance n'est pas chose facile. Toi de ton côté comment as-tu fait ?**

Au début du confinement, lorsqu'il a fallu commencer les cours en distanciel, cela était assez stressant car nous avons dû nous adapter assez vite avec peu de consignes nationales et des contraintes matérielles assez fortes (ENT – Espace Numérique de Travail ne fonctionnait pas). Il m'a vraiment fallu un mois pour trouver la méthode de travail la plus adaptée. Voici un petit aperçu de ce que j'ai réalisé à distance pour mes élèves d'espagnol :

- Appel de toutes les familles dont j'étais la professeure principale des élèves.
- Envoi des fiches de travail par mail car ENT était HS
- Classe virtuelle via le CNED mais compliqué car les élèves avaient souvent des problèmes de connexion (expérience peu satisfaisante)

Malgré les problèmes de connexion, je me suis rendue compte que les élèves étaient contents d'avoir un contact visuel. Et en échangeant avec des parents, il m'est venu l'idée de créer des vidéos pour animer mes cours en distanciel. J'ai donc créé ma toute 1<sup>ère</sup> chaine YouTube privée. J'ai pu créer une dizaine de vidéos

pour ensuite les transmettre aux élèves. La création d'une vidéo d'une petite heure me prenait entre 3 et 4 heures de travail entre la création du support de cours (généralement sous PowerPoint), le film et le montage.

J'ai également créé un « padlet » (« mur » virtuel collaboratif) par niveau où chaque élève peut retrouver l'ensemble des cours et des vidéos.

### **Comment s'est passé la reprise des cours au collège ?**

J'ai repris les cours en présentiel au collège le 04 juin. La 1<sup>ère</sup> journée était vraiment bizarre, je ne savais même plus comment faire cours. Mais les habitudes reviennent vite malgré un protocole sanitaire assez contraignant. Cette reprise n'était pas une rentrée mais une continuité de l'année en cours où j'ai retrouvé des élèves qui avaient travaillé pendant le confinement et d'autres moins ; j'ai dû adapter

le contenu de mes cours. J'avais une certaine petite amertume de savoir que certains élèves n'avaient pas travaillé pendant le confinement car de mon côté je n'ai jamais arrêté les cours et le suivi pendant confinement.

Jusqu'au 19 juin, j'ai assuré à la fois le présentiel et le distanciel.

### **Que retiendras-tu de ce premier confinement ?**

Sur le plan personnel, c'était vraiment agréable de se retrouver avec mon mari (qui est habituellement en déplacement) et nos 2 filles. Retrouver une vie de famille c'était vraiment très bien.

Sur la partie professionnelle, le confinement a été enrichissant car la contrainte nous a obligés à faire évoluer nos méthodes de travail et à laisser place à notre créativité. Travailler en 100% numérique a été intéressant car j'ai pu découvrir de nouvelles technologies et de nouveaux logiciels qui me serviront encore. Néanmoins, le distanciel ne remplacera jamais le face à face avec nos élèves.

**Merci beaucoup Hélène d'avoir bien voulu te prêter avec spontanéité à ce tout premier portrait de L'actu de Beine-Nauroy.**

## Mairie

### - Horaires des permanences -

Lundi de 16h00 à 19h00

Mercredi de 13h00 à 15h00

Jeudi de 15h00 à 17h00

Possibilité de rencontrer la municipalité, sur rendez-vous.

### - Nous contacter -

Mairie de Beine-Nauroy

4, place de la Mairie

51490 Beine-Nauroy

Tél. 03.26.03.27.63

Fax 03.26.46.19.42

Courriel : [beinenauroy.mairie@wanadoo.fr](mailto:beinenauroy.mairie@wanadoo.fr)



## Bibliothèque Ouverture estivale

Dès le 7 juillet, réouverture des portes de la bibliothèque :

Mardi 10h00-12h00 15h00-18h30

Mercredi 15h00-18h00

Jeudi 15h00-18h30

Vendredi 15h00-18h30

### Fermeture annuelle du 27 juillet au 15 août.

**Les gestes barrières sont à respecter :** port du masque et désinfection des mains obligatoires pour tous, adultes et enfants (les enfants non masqués sont acceptés en poussettes uniquement), et respect de la jauge maximale d'accueil afin de respecter la distanciation physique.

Pour les personnes qui le souhaitent, nous continuons à proposer le Biblio'drive ainsi que le portage à domicile.



### Pour plus de renseignements :

[bibliotheque.beinenauroy@orange.fr](mailto:bibliotheque.beinenauroy@orange.fr)

Tél. 03.26.02.75.22

## Agenda Fête nationale



Romain Bonhomme, maire de Beine-Nauroy, et son équipe municipale ont le plaisir de vous inviter à la célébration de la fête nationale

**Mardi 14 juillet 2020 à 11h00**

**Dépôt de gerbe au monument aux morts de Beine-Nauroy**

A l'issue de la cérémonie, vous êtes conviés au vin d'honneur dans la cour Diakow.

Lors de ces différents évènements, les gestes barrières devront être respectés.

14  
Juil

Fête nationale  
11h00  
Monument aux morts • Cour Diakow

4  
Sept

Forum des Associations  
de 18h00 à 20h00  
Salle polyvalente

12  
Sept

ASTRONOMIC RUN  
à partir de 19h00  
Organisée par l'association BCS

18  
Sept

Fête des voisins

20  
Sept

Tournoi de Pétanque  
Rue de Pontfaverger  
Organisé par l'association CAB

26  
Sept

BB en fête  
Bibliothèque

3  
Oct

Bourse loisirs créatifs  
et bourse aux vêtements  
de 14h00 à 18h00 • Salle polyvalente  
Organisées par l'association BNE

4  
Oct

Baby Broc  
de 8h00 à 16h00 • Salle polyvalente  
Organisée par l'association BNE

10  
Oct

Fête des Marmouses  
de 11h00 à 18h00 • Salle polyvalente  
Organisé par l'association Les Marmousets

18  
Oct

Tournoi de belote  
Salle polyvalente  
Organisé par l'association CAB

Une course conviviale et solidaire au cœur du village de Beine-Nauroy, à proximité de son observatoire astronomique.

**10KM Adultes & Courses Enfants**

**3ème ÉDITION Astronomic RUN**

**12.09.2020 | Beine-Nauroy**  
DÉPART : 18h00 - ÉPREUVES OUVERTES À TOUS

en soutien à l'association **VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE**

ASTRONOMIC.RUN@MAIL.COM

Rejoignez-nous sur facebook

GRAND REIMS, E.Leclerc, CRYOTERA, EIFFAGE ROUTE, Groupama, Running 3, SUBWAY, REFLXPERT

**la fête des voisins Solidaires**

vendredi 18 septembre 2020

www.lafetedesvoisins.fr

AMF, AER LA MOUSSE, SOOES, ista, Les Marmousets

# Beine-Nauroy en images





*Bel été  
à tous...*